



Projet de parc éolien Mesgi'g Ugju's'n 2 dans
la MRC d'Avignon

6211-24-090



MÉMOIRE SUR LE PROJET DE PARC ÉOLIEN MESGI'G UGJU'S'N 2

Présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Le 07 mars 2024

PRÉSENTATION

Fondée en 1980, la Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs (la « **CCIBDC** ») a pour mission de mobiliser la communauté d'affaires afin de créer une vitalité économique dynamique et durable en offrant des services de réseautage, d'amélioration de compétences et d'accès à des occasions d'affaires à ses membres, situés dans les MRC d'Avignon et de Bonaventure.

OBJECTIF DE L'INTERVENTION

Lauréate en 2021 du prix Développement durable dans le cadre du Gala des chambres de commerce de la Fédération des chambres de commerce du Québec et actrice de premier plan dans le développement économique régional dans les MRC d'Avignon et de Bonaventure, la CCIBDC considère comme primordial de s'impliquer dans les discussions concernant la transition énergétique du Québec, et plus précisément sur le territoire qu'elle dessert. Dans cet ordre d'idées, et étant donné que le projet de parc éolien Mesgi'g Ugju's'n 2 (le « **Projet** ») se situe sur le territoire de la MRC d'Avignon, la CCIBDC souhaite répondre à l'invitation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement concernant le présent projet et partager sa position concernant, de son avis, les bienfaits du Projet.

DESCRIPTION DU PROJET

Le Projet se situe au sein même et dans des zones adjacentes au parc éolien Mesgi'g Ugju's'n, situé sur le territoire non organisé de Rivière-Nouvelle dans la MRC d'Avignon et dont la mise en service remonte au mois de décembre 2016. Ce Projet vise l'installation d'au plus 24 éoliennes totalisant une puissance installée d'environ 102 MW. Le Projet est détenu à 50% par Innergex et à 50% par la Mi'gmawei Mawiomi Business Corporation, dont les actionnaires sont les communautés Mi'gmaq de Gesgapegiag, de Gespeg et de Listuguj. Une fois en exploitation, à la fin de l'année 2026, Innergex versera une contribution annuelle d'environ 581 400\$ à la MRC d'Avignon, et elle versera dans un fonds d'engagement social de cette même MRC une contribution annuelle d'environ 51 000\$.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Tel que mentionné auparavant, la mission même de la CCIBDC est de mobiliser la communauté d'affaires afin de créer une vitalité économique dynamique et durable dans sa région. Il va de soi que de maximiser l'utilisation d'énergies vertes s'aligne avec cette vision, et qu'elle est la fin même recherchée par la transition énergétique du Québec. La CCIBDC est d'avis que la production d'énergie éolienne, une des sources d'énergie renouvelable ayant la plus faible empreinte environnementale, est nécessaire afin de permettre la réussite de la transition énergétique.

ACCEPTABILITÉ SOCIALE

La CCIBDC est d'avis que le Projet bénéficie dans une proportion considérable de l'acceptabilité sociale du milieu. En effet, le parc éolien Mesgi'g Ugju's'n a été bien accepté dans la région. Dans la même foulée, le Projet ne devrait donc pas être l'objet de contestations d'une part importante de la population avoisinante. La CCIBDC tient aussi à souligner que la participation des communautés Mi'gmaq de Gesgapegiag, de Gespeg et de Listuguj dans les profits, la construction, la maintenance et l'exploitation du Projet contribue forcément à son acceptabilité au sein de ces communautés, en plus de contribuer à la réconciliation des Premières Nations avec Hydro-Québec et le Gouvernement du Québec.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Dans un premier temps, le Projet aura plusieurs retombées économiques directes pour la région. On compte notamment parmi celles-ci la participation aux bénéfices du Projet, à une hauteur de 50%, de la Mi'gmawei Mawiommi Business Corporation, qui est par ailleurs membre de la CCIBDC. Plusieurs autres membres de la CCIBDC seront aussi sujets à des retombées économiques dans le cadre des phases de construction et d'exploitation du Projet, dont entre autres des entreprises de construction et de services professionnels.

D'un autre côté, la MRC d'Avignon retirera aussi des bénéfices du projet, avec une compensation financière attendue approximative de 581 400\$. Dans le même ordre d'idées, le fonds d'engagement social de cette même MRC, auquel Innergex versera environ 51 000\$, permettra la réalisation de plusieurs initiatives sociales et économiques dans la région.

Enfin, la CCIBDC est convaincue que le Projet entrainera des retombées économiques indirectes pour plusieurs de ses membres. On peut par exemple penser à la consommation des quelque 200 travailleurs qui seront nécessaires afin de permettre la construction du Projet dans des commerces de restauration, de détail, d'hébergement, de divertissement, de services professionnels et plus encore.

CONCLUSION

Pour conclure, la CCIBDC est d'avis que le Projet mérite d'être réalisé puisqu'il contribue à la transition énergétique du Québec, en visant la production d'électricité à partir de l'énergie éolienne. De plus, le Projet semble dans une grande mesure bénéficier de l'acceptabilité sociale du milieu. Finalement, le Projet contribuera à la vitalité économique de la Baie-des-Chaleurs et sera bénéfique à plusieurs membres de la CCIBDC, dont entre autres les communautés Mi'gmaq détenant 50% du Projet par l'entremise de la Mi'gmawei Mawiommi Business Corporation.

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE BAIE-
DES-CHALEURS**



Valentine Palma, Directrice générale

Guy Cayouette, Président du conseil
d'administration de la CCIBDC

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS NÉCESSAIRES À L'IDENTIFICATION DE L'AUTEUR DU MÉMOIRE

Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs

114-B, avenue de Grand-Pré
Bonaventure (Québec) G0C 1E0

À l'attention de : Valentine Palma, Directrice générale

Courriel : valentine@ccibdc.ca

Téléphone : (418) 534-0050, #101

Cellulaire : 418 983-3125

Les Entreprises P.E.C Inc.

152A Chemin de Saint Edgar
New Richmond (Québec) G0C 2B0

À l'attention de : Guy Cayouette, Président du conseil d'administration de la CCIBDC

Courriel : guy@lepec.ca

Téléphone : (418) 534-3777

Cellulaire : 418 392-3039